



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Expert Combi / Traveller	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						Mélatamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesulfone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Expert Combi / Traveller	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutylpropiène (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfone (80-07-9)	non	oui	non
						2-Ethoxyethanol (110-80-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(isoiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesulfone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Expert	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						Mélatamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranylméthyle)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesulfone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Expert	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
1,3,5-Tris(isoxiranylméthyle)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui						
nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Rifter Combi	Thermique	*produit comportant au moins 26% de matières recyclées	*produit majoritairement recyclable	*contient au moins 10g de métaux précieux	*contient au moins 50g de terres rares	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanone, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alcane, C14-17, chloro (85335-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxyde (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-23-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6-Di-tert-butyl-2,2-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Lead(II,IV)-oxyde (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénol (3864-99-1)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidone-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycolis, polyéthylène, monon(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Rifter Combi	Electrique	*produit comportant au moins 28% de matières recyclées	*produit majoritairement recyclable	*contient au moins 10g de métaux précieux	*contient au moins 50g de terres rares	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanone, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85335-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-23-2)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						6,6-Di-tert-butyl-2,2-methylenedi-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-Tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phenol (3864-99-1)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
2-Ethoxyethanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycolis, polyethylene, monon[[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenyl] ether (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Partner Van	Thermique	*produit comportant au moins 26% de matières recyclées	*produit majoritairement recyclable	*contient au moins 10g de métaux précieux	*contient au moins 50g de terres rares	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanone, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alcane, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-23-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6-Di-tert-butyl-2,2-méthylène-di-p-crésol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-Tétraméthylbutyl]phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Lead(II,IV)-oxyde (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénol (3864-99-1)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidone-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycol, polyéthylène, monon(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Partner Van	Electrique	"produit comportant au moins 24% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-23-2)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						6,6-Di-tert-butyl-2,2-methylenedi-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non						
Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non						
4-[1,1,3,3-Tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	oui						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						
Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						
Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non						
Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non						
2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phenol (3864-99-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-Ethoxyethanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycolis, polyethylene, monon[[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenyl] ether (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
208	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 24% et 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénoni (25154-52-3)	non	oui	non
						Alcane, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénoni (80-05-7)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Tris(nonphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Mélatine (108-78-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10324-43-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl) and iso-Bu and iso-Pr]S-[3,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')in (22673-19-4)	non	oui	non						
2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénoni (140-66-9)	non	oui	oui						
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Benzène-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-99-1)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
208	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénoni (25154-52-3)	non	oui	non
						Alcane, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénoni (80-05-7)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Tris(nonphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Mélatrine (108-78-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10324-43-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Sodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr)S-[3,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')in (22673-19-4)	non	oui	non						
2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénoni (140-66-9)	non	oui	oui						
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Benzène-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-99-1)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
208	Electrique	"produit comportant au moins 24% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alcane, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénoni (80-05-7)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Tris(nonphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Mélatrine (108-78-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10324-43-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Sodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl) and iso-Bu and iso-Pr) S-[3,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')in (22673-19-4)	non	oui	non						
2-Éthoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénoni (140-66-9)	non	oui	oui						
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Benzène-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-99-1)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
208	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphénoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alcane, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénoni (80-05-7)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Tris(nonphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Mélanine (108-78-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10324-43-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclotérasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Disodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Dodécaméthylcyclotérasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Diocétyle dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacahloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')xine (22673-19-4)	non	oui	non
						2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénoni (140-66-9)	non	oui	oui						
1,3,5-Tris(isoiranylméthyl)-1,3,5-triazène-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Benzène-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
2008	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 24% et 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	oui	non	non
						Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-8u and iso-Pr)S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]-yl esters	non	oui	non
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
6,6-Di-tert-butyl-2,2-methylenedi-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non						
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')in (22673-19-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfone (80-07-9)	non	oui	non						
1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-[1H,3H,5H]-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Cobalt-dichloride (7646-79-9)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
2008	Electrique	"produit comportant au moins 24% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Lead-mononoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	oui	non	non						
Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non						
Phosphorodithiolic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr)S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]-yl esters	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non						
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin (22673-19-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfone (80-07-9)	non	oui	non						
1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tri(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Cobalt-dichloride (7646-79-9)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non						
Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-crésol (119-47-1)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.02.13.05.10]penta-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 25% et 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydro-méthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr)S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.2.13.05.10]péctadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308	Hybride rechargeable	"produit comportant a minima entre 25% et 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.2.13.05.10]péctadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308	Electrique	"produit comportant au moins 25% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydro-méthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non						
Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-crésol (119-47-1)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.02.13.05.10]péctadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308 SW	Thermique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
						Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.02.13.05.10]penta-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308 SW	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
						Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.02.13.05.10]penta-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308 SW	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non						
Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non						
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.13.05.10]penta-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
308 SW	Electrique	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodifformamide (123-77-3)	non	oui	non
						Phenol, dodecyl-, branched (121158-58-5)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécacycloheptacyclo[2.2.1.1.6.9.0.02.13.05.10]péctadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatétradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
408	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 26% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Paraffin oils, chloro (85422-92-0)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Imidazolinedi-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydromethylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide)(123-77-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinobutylprophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclotetrasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
Silicic acid, lead salt (1120-22-2)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dicyclo-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanolate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
408	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Paraffin oils, chloro (85422-92-0)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						But2-(2-methoxyethoxy)ethyl ether (143-24-8)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydro-1,2,4-dioxane (25550-51-0)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis[2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr] S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						2-Benzyl-2-dimethylamino-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
408	Electrique	*produit comportant au moins 20% de matières recyclées	*produit majoritairement recyclable	*contient au moins 10g de métaux précieux	*contient au moins 50g de terres rares	TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Hexahydromethylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-4)	non	oui	non
						Phosphorothioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-8u and iso-Pr)S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]-yl esters	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinobutrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non						
Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-99-1)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Nouvelle 3008	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 27% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,D-bis[2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr] S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methano-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Cobalt-sulfate-heptahydrate (10026-24-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Disodium-octaborate (12008-41-2)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétraasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Tris(2-méthoxyéthoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
Boric acid (11113-50-1)	non	oui	non						
1-Butanesulfonic acid, 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafuoro-, potassium salt (1:1) (29420-49-3)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Nouvelle 3008	Hybride rechargeable	"produit comportant a minima entre 25% et 27% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						(255881-94-8)	non	oui	non
						Cobalt-sulfate-heptahydrate (10026-24-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Disodium-octaborate (12008-41-2)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylamino-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Tris(2-methoxyethoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Diocetyl tin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
Boric acid (11113-50-1)	non	oui	non						
1-Butanesulfonic acid, 1,1,2,2,3,3,3,4,4,4-nonafluoro-, potassium salt (1:1) (29420-49-3)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Nouvelle 3008	Electrique	"produit comportant au moins 25% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide)(123-77-3)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						(255881-94-8)	non	oui	non
						Cobalt-sulfate-heptahydrate (10026-24-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Sodium-oxaloborate (12008-41-2)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						2-Benzyloxy-2-dimethylamino-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Tris(2-methoxyethoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-99-1)	non	oui	non
						Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tris(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non						
Boric acid (11113-50-1)	non	oui	non						
1-Butanesulfonic acid, 1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro-, potassium salt (1:1) (29420-49-3)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.

Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.

Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.

En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales.*

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
3008	Thermique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-3-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05.10]penta-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11220-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	oui
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	oui	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Lead-titanium-zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Dioctyltin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
3008	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-ol (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) 5-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	oui	oui	oui						
Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (8535-85-9)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Diocetyl tin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
3008	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylamino-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-ol (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydromethylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) 5-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	oui	oui	oui						
Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (8535-85-9)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Diocetyl tin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
5008	Thermique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Diboran-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Dodécaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Dioctyltin dilaurate (2648-18-8)	non	oui	non
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
5008	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl] esters	non	oui	non
						Diboran-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Dodécaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Dioctyltin dilaurate (2648-18-8)	non	oui	non
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
508 SW	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-3-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexaioxane (540-97-6)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasioxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrodiméthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Tris(2-chloroéthyl) phosphate (115-96-8)	non	oui	non
						C, C azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Anthracene (120-12-7)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxythoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
508 SW	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydroéthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Tris(2-chloroéthyl) phosphate (115-96-8)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Lead(IV)-oxyde (1314-41-6)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						Anthracene (120-12-7)	non	oui	non
Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
508	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphénol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydroéthylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Tris(2-chloroéthyl) phosphate (115-96-8)	non	oui	non						
C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						
Lead(II,IV)-oxyde (1314-41-6)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Anthracene (120-12-7)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
508	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-Doodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02.13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydromethylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Tris(2-chloroethyl) phosphate (115-96-8)	non	oui	non
C,C'-azodiformamide (123-77-3)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						
Lead(II,V)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Anthracene (120-12-7)	non	oui	non						
Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non						
Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

"Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Boxer	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Tris(2-methoxyethoxyvinyl)silane (1067-53-4)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						Di-(2-ethylhexyl)phthalat (117-81-7)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinonbutyrophénone (119313-12-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylénedi-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non
						Lead(II,IV)-oxyde (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-mononoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénoni (140-66-9)	non	oui	oui
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxyéthyl)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						Lead 2,4,6-trinitro-m-phénylène dioxyde (15245-44-0)	non	oui	non
						2-éthylhexyl 10-éthyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradécanonate (15571-58-1)	non	oui	non
						nonylphénoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphénoni (25973-55-1)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Dodécaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Poly(oxy-1,2-éthanediyl), alpha-(nonylphényl)-oméga-hydroxy-, branched (68412-54-4)	non	oui	oui
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxyde (75980-60-8)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphénoni (80-05-7)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85335-85-9)	non	oui	non
						Butylbenzylphthalate (85-68-7)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						nononxoni (9016-45-9)	non	oui	oui
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						resorcinoni (108-46-3)	oui	non	non